

11 sep 2009 -15:18

Appartient à Conseil des ministres du 11 septembre 2009

Navire Pompeï

Octroi du statut d'engagement opérationnel au personnel de l'équipe VPD embarquée à bord du Pompeï

Octroi du statut d'engagement opérationnel au personnel de l'équipe VPD embarquée à bord du Pompeï

Sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a marqué son accord pour octroyer le statut d'engagement opérationnel, sous-position engagement de protection, AR 03 - coefficient 3 au personnel de l'équipe *Vessel protection detachment* (VPD) embarquée à bord du navire Pompeï, du 5 au 11 juillet 2009.

Cette équipe VPD est montée à bord du navire Pompeï à Salalah (Oman) pour en assurer la protection durant le transit vers le port de Mascate (Oman). Ce navire battant pavillon belge avait été piraté en avril 2009 au large de la côte somalienne.

Le Conseil des ministres du 26 juin 2009 avait décidé de prolonger jusqu'au 31 août l'assistance militaire dans le cadre de la protection des navires marchands battant pavillon belge contre la piraterie au large de la côte somalienne, dans le golfe d'Aden et dans l'Océan Indien.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>